

Les fondamentaux de l'assurance

Date et durée
Code formation : FMA21FR Durée : 3 jours Nombre d'heures : 21 heures
Description
Connaître le marché de l'assurance, c'est d'abord recenser les forces en présence et appréhender les différentes activités pratiquées. Pour avoir une vision claire du secteur, il convient en outre de décrypter les principes juridiques et de maîtriser les principaux mécanismes d'assurance, de la souscription d'un contrat à sa résiliation, en passant par les règles applicables au paiement de la cotisation sans oublier l'essentiel : les principaux risques en assurance.
Objectifs
Cette formation va permettre aux participants de : <ul style="list-style-type: none">• Découvrir, connaître et comprendre les principes généraux de l'assurance.• Identifier les différents acteurs et le rôle de chacun.• Inventorier les types de contrats leur fonctionnement et mode de gestion.• Comprendre et gérer la relation avec l'assureur.
Pré-requis
Cette formation ne nécessite aucun prérequis.
Public
Cette formation s'adresse aux : <ul style="list-style-type: none">• Responsables juridiques et leurs collaborateurs• Agents du service assurances• Gestionnaires de risques et à toute personne en relation avec la prestation d'achat ou de gestion des contrats d'assurance
Cette formation s'adresse aux profils suivants
<u>Agent général d'assurance</u>
Programme
L'architecture du système assurantiel <ol style="list-style-type: none">1. Le rôle économique et social de l'assurance2. La classification des risques

- Les assurances de dommages
 - Les assurances de responsabilités
 - Les assurances de personnes
3. La gestion des primes d'assurances
- Les techniques de gestion du risque
 - Classification selon le calcul et le versement
4. Les principaux acteurs
- Les Agents généraux d'assurances
 - Les Courtiers
 - Les compagnies d'assurances
 - Les mutuelles d'assurances

Les mécanismes du contrat d'assurance

Le contrat

1. Définition
2. Les caractéristiques d'un contrat valablement formé : consentement, capacité, existence, cause
3. Les caractères: Aléatoire, consensuel, bonne foi, adhésion etc...
 - Synallagmatique
 - A exécution successive
 - A titre onéreux

Les mécanismes du contrat d'assurance (suite)

1. Le Risque
 - Définition
 - L'assuré et l'assureur face au risque
 - Les caractéristiques de l'assurabilité
 - L'équilibre d'un portefeuille et la compensation des risques
 - La sélection du risque
 - Les limites de la capacité et de la mutualisation du risque
2. La conclusion du contrat
 - Les principaux acteurs
 - La proposition d'assurance
 - L'attestation
 - La note de couverture
 - Le contrat à proprement dit
 - La mise en œuvre concrète
 - Les conditions générales; les conditions particulières
3. L'évolution des relations contractuelles
 - La note de couverture
 - Renégociation des primes
 - Déclaration de modification de risque en cours de contrat
 - La résiliation du contrat
4. Le sinistre
 - Définition
 - Les obligations de l'assuré
 - La déclaration de l'assuré
 - Les mesures conservatoires
 - Les obligations de l'assureur
 - L'indemniser son client
 - Le rôle du gestionnaire des sinistres

Les différents contrats d'assurances et leurs spécificités

1. Les contrats couvrant les biens et les responsabilités (L'IARD)

- Le contrat automobile
 - Le contrat habitation
 - Le contrat frais de santé (mutuelle)
 - Le contrat de responsabilité civile
2. Les contrats garantissant les personnes
- Le contrat de prévoyance
 - Le contrat vie retraite